

CONSEIL COMMUNAL TALENCE EST

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

DU 6 JUIN 2018

Madame IRIART, Présidente du Conseil Communal Est, ouvre la séance. Deux sujets sont à l'ordre du jour :

- la présentation d'un plan potelets
- le figeage du stationnement dans le périmètre de la zone bleue

Plan potelets

Monsieur JESTIN, adjoint délégué au Stationnement et à la Circulation présente la démarche, les principes et les objectifs du plan potelets à l'aide du diaporama ci-joint.

Madame IRIART annonce qu'un groupe de travail va être créé à cette occasion et sera composé de membres du Conseil Communal et d'habitants qui peuvent s'inscrire sur le registre à leur disposition dans la salle.

Ce groupe de travail devra, à partir de « marches urbaines », identifier les secteurs à équiper sur le périmètre concerné. Un technicien de la Ville accompagnera les groupes de travail.

En terme de calendrier, Monsieur JESTIN précise que le groupe de travail devra rendre ses propositions avant la fin du mois de septembre. Une réunion publique du Conseil Communal Est pourra être organisée également pour tenir informé l'ensemble des habitants sur les propositions.

Les Services Techniques analyseront les propositions et la pose du mobilier se fera dans le courant du dernier trimestre 2018.

En réponse à une question du public, Monsieur JESTIN précise qu'il y aura 37 implantations, soit 37 carottages sachant qu'un potelet correspond à un carottage, une barrière à 2. Pour l'ensemble du territoire, 150 000 € sont inscrits dans le budget primitif 2018 sur ce sujet. Les 5 Conseils Communaux sont donc concernés. A la demande des habitants, la problématique du stationnement des vélos va être intégrée.

Suppression des alternats – Figeage du stationnements

Le périmètre et le fonctionnement de la zone bleue ont été présentés en réunion publique le 21 mars 2018. Monsieur JESTIN rappelle qu'en préalable à la réalisation de cette zone bleue, il est préférable de figer le stationnement dans les rues concernées. La réunion du jour a pour objet de présenter le projet et d'échanger avec les riverains pour connaître leur point de vue et observations sur les propositions.

Rien n'est figé en l'espèce et le débat est ouvert.

L'analyse des rues, tronçon par tronçon va permettre de répondre aux objectifs et priorités suivantes : optimiser le nombre de places, réduire la vitesse en cas de besoin et étudier certaines rues au cas par cas.

Les rues sont étudiées au cas par cas, et celles qui disposent d'aménagements déjà faits et qui ont déjà un stationnement figé qui fonctionne bien, ne vont pas être modifiées.

Par ailleurs, ce sujet a déjà fait l'objet d'études au préalable, notamment par le Comité de quartier Cauderès, dont les propositions ont été reprises à 90 % pour le projet présenté ce jour pour le sud du quartier Cauderès.

Le stationnement, avec la zone bleue et la suppression des alternats, est abordé dans un premier temps : la circulation sera traitée dans un second temps, après avoir observé comment tous ces aménagements liés au stationnement « vivent ».

Il est proposé d'examiner la proposition projetée rue par rue, tronçon par tronçon.

Quartier Cauderès Nord

- Rue Bourgès : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Léonville : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Fourcand : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Sicard : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Rouget de Lisle : L'aménagement proposé est validé à la condition que soit pris en compte des problèmes de sortie de garage dans la partie de rue située après le croisement avec la rue du Puits.
- Rue du Puits : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Angel Durand : L'aménagement proposé est validé.
- Rue de la Paix : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Jean Jaurès : L'aménagement proposé est validé.
- Rue René Goblet : L'aménagement proposé est validé.

- Impasse Delort : Pas étudié. Il ne peut y avoir de stationnement en fond d'impasse et raquette (arrêté municipal).

Quartier Cauderès Sud

- Rue Auguste Comte : L'aménagement proposé est validé.
- Rue du Colonel Moll : L'aménagement proposé est validé à la condition que soit pris en compte la sortie du garage des personnes handicapées habitant sur la Place du Colonel Moll.
- Rue du Professeur Bergonié : L'aménagement proposé est validé à la condition que soit prise en compte les problématiques de deux sorties de garage. Les propriétaires doivent solliciter les Services Techniques.
- Rue des Sports : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Armand Fallières : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Duplantier : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Delord : L'aménagement proposé est validé mais il est demandé de faire attention au problème de visibilité et de giration au débouché rue Bourges.
- Rue Freycinet : L'aménagement proposé est validé. La rue est étroite, de fait, il est difficile pour deux voitures de se croiser. Il est espéré que les chicanes facilitent les croisements de véhicules.
- Rue Bordier : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Blot : L'aménagement proposé est validé (voitures qui stationnent sur le trottoir)
- Rue Balzac : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Deluns Montaud : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Denfert Rochereau : L'aménagement proposé est validé.
- Rue d'Alsace : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Jean Moulin : L'aménagement proposé est validé.
- Rue Gay : L'aménagement proposé est validé.
- Rue de Suzon : L'aménagement proposé est validé à condition d'améliorer la visibilité des usagers sortant de la rue Blot
- Rue Paul Doumer : L'aménagement proposé est validé - Il ne peut y avoir de stationnement en fond d'impasse et raquette (arrêté municipal).

- Impasse Bontemps : Pas étudié, mais idem que l'impasse Delord.

Secteur Bagatelle

- Rue Candide : L'aménagement proposé est validé.

- Rue Voltaire : L'aménagement proposé est validé.

- Rue Camille Desmoulin : L'aménagement proposé est validé , ainsi que la possibilité de travailler sur un fleurissement et la création de places de stationnement sur le terre plein.

- Rue Vergnaud : L'aménagement proposé est validé en lien avec les futurs aménagements de la rue Desmoulin.

- Rue Robespierre : L'aménagement proposé est validé.

- Rue Saint Joseph : L'aménagement proposé est validé.

- Rue Frédéric Sévène : L'aménagement proposé est validé - Va être refaite avec un rond point au débouché de la Route de Toulouse.

- Rue Zubieta : L'aménagement proposé est validé. Question sur la possibilité de faire se croiser deux bus (ligne 20) dans la rue. Réflexion en cours avec TBM.

- Place Peylanne : L'aménagement proposé est validé.

- Rue Bontemps : L'aménagement proposé est validé.

- Chemin Bontemps : L'aménagement proposé est validé - Réflexion en cours pour la pose d'un stop au croisement des rues Picard et Vérité pour casser la vitesse.

- Rue Picard : L'aménagement proposé est validé. La circulation doit être étudiée ultérieurement.

- Rue Vérité : L'aménagement proposé est validé.

- Rue Massieux : L'aménagement proposé est validé.

- Rue Paulette Sauboua : A été oubliée.

Un courrier avec un plan de principe va être envoyé prochainement à tous les riverains des rues concernées pour leur soumettre les propositions d'aménagement. La date de retour de leurs observations est fixée pour la mi-juillet. **Le diaporama annexé à ce compte rendu tient compte des premières observations des habitants. Celui-ci est amené à évoluer en fonction des retours des riverains.**

Le marquage au sol de la zone bleue par Bordeaux Métropole est prévu pour la fin du dernier trimestre 2018.